



LIEU	DATE
<b>WEBDIFFUSION EN DIRECT, 19 h à 20 h 30</b> Une fois inscrit, vous serez informé par courriel de la procédure pour joindre la conférence	<b>8 novembre 2016</b>
<b>WEBDIFFUSION EN DIFFÉRÉ</b>	<b>28 novembre 2016</b>

Webdiffusion réservées exclusivement  
 aux **MEMBRES ACTIFS** et aux **MEMBRES RÉSIDENTS** de l'A.P.E.S.

**Assistez à la conférence :**

**EN DIRECT**, par webdiffusion, le mardi 8 novembre 2016. Vous serez informé par courriel de la procédure pour joindre la conférence

**OU**

**EN DIFFÉRÉ**, par webdiffusion, à partir du 28 novembre 2016 sur le site Web de l'A.P.E.S. sous l'onglet Formation continue → Activités d'autoapprentissage.

Les **activités de formation et de développement** de l'A.P.E.S. sont offertes sans frais aux membres actifs et aux membres résidents de l'A.P.E.S. grâce à une enveloppe budgétaire du MSSS réservée à la formation et au développement dans le cadre de l'Entente de travail négociée par l'A.P.E.S.

**Le conférencier**

**Dominic Martel**, B.Pharm., M.Sc., est pharmacien au Centre hospitalier de l'Université de Montréal.



## Mardi 8 novembre 2016

**19 h Hépatite C, encore du nouveau?**

### Objectifs de la formation :

- Revoir la pathophysiologie du virus de l'hépatite C
- Déterminer un plan de traitement approprié pour un patient atteint de l'hépatite C
- Discuter de la pharmacologie des antiviraux à action directe (AAD) et des avancées thérapeutiques dans le traitement du VHC
- Détecter et gérer les interactions médicamenteuses associées au traitement pharmacologique de l'hépatite C

**20 h 30 Fin de la soirée**

## Renseignements

La présentation du conférencier sera disponible sur le site Web de l'A.P.E.S. à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 dans la section Membres du site Web de l'A.P.E.S. sous l'onglet Formation continue → Conférences. La conférence sera disponible à partir du 28 novembre 2016 en webdiffusion en différé sur le site de l'A.P.E.S., section Membres, sous l'onglet [Formation continue](#) → [Activités d'autoapprentissage](#).

L'Ordre des pharmaciens du Québec accordera des unités de formation continue (UFC) aux pharmaciens qui auront assisté en personne ou en webdiffusion en direct à l'ensemble de cette formation.